Communications du Comité central

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1905)**

Heft 52

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communications du Comité Central.

Jury de l'Exposition internationale de Munich.

Les Sections avaient à élire pour ce jury 24 artistes, parmi lesquels doivent être choisis 8 membres sur 11 du jury définitif. Le Comité central a procédé dans sa séance du 23 mars 1905 au dépouillement du scrutin.

En voici le résultat :

Suisses allemands :

1. Hodler, peintre,	proposé	par	9	sections.
2. Boss, peintre,	»	»	7	»
3. Buri, peintre,	»	»	7	»
4. Balmer, W., peintre,	»	»	6	»
5. Emmenegger, peintre,	»	»	5	»
6. Welti, peintre,	»	»	5	»
7. Siegwart, sculpteur,	»	»	5	»
8. Schill, peintre,	»	»	5	»
9. Amiet, peintre,	»	»	5	»

Suisses français :

10. Bouvier, architecte,	proposé	par	8	sections.
11. Rehfous, peintre,	»	»	8	»
12. Bieler, peintre,	»	»	7	»
13. Reymond, M., sculpteur,	»	»	7	»
14. Jeanneret, peintre,	»	»	7	»
15. de Beaumont, peintre,	»	»	4	»
16. Giron, peintre,	»	»	4	»
17. Perrier, peintre,	»	»	4	»
18. Vibert, J., sculpteur,	»	»	4	»

Suisses italiens :

19. Franzoni, F., peintre,	proposé	par	10	sections.
20. Giacometti, peintre,	»	»	10	»
21. Rossi, peintre,	»	»	9	»
22. Berta, peintre,	»	»	9	»
23. Chiesa, peintre,	»	»	8	»
24. Chiattone, sculpteur,	»	»	7	»

Les 4 Suisses français élus par 4 voix ont été tirés au sort sur 6 artistes ayant obtenu le même nombre de voix.

RECTIFICATION.

A rectifier dans la liste des membres :

Section de Paris.

Caissier : C. Assinare.
Archiviste : Biaggi.

CORRESPONDANCE DES SECTIONS

Paris, 14 mars 1905.

Monsieur le Président du Comité central de la Société des Peintres et Sculpteurs suisses.

Monsieur le Président,

La Section de Paris des Peintres et Sculpteurs suisses adresse au Comité central le vœu suivant :

Ayant été frappés du peu d importance attaché au vote *demandé* par le Département fédéral de l'Intérieur, pour la désignation de candidats à la Commission fédérale, les membres de la Section de Paris souhaitent qu'à l'avenir il soit tenu compte plus complètement des résultats d'une votation demandée:

Le Comité central est en outre prié de bien vouloir soumettre ce vœu à l'examen des autres sections, et en cas d'approbation de leur part, de vouloir bien transmettre notre requête au Département fédéral de l'Intérieur.

La Section de Paris propose que la prochaine exposition organisée par la Société des Peintres et Sculpteurs ait lieu dans la ville où siègera le Comité central, ainsi qu'il en a été décidé dans l'assemblée des délégués.

Le Secrétaire : F. Grenier.

Monsieur P. Bouvier, vice-président du Comité central, à Neuchâtel.

Monsieur,

Dans sa séance du 10 avril, la Section de Berne nous a chargés de vous recommander de donner suite à la proposition de M. Trachsel, tendant à la confection d'une carte de membre. En activant la chose, il serait possible que les sociétaires puissent jouir des faveurs de cette carte déjà pour la prochaine assemblée générale.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, nos salutations respectueuses.

Berne, le 12 avril 1905. *Le Président :* K.-H. Born.
Le Secrétaire : R. Kiener.

Landeron-Neuchâtel, ce 17 avril 1905.

Monsieur le Rédacteur de *L'Art suisse*,

D'année en année, la cotisation annuelle de chaque membre de la Société des Peintres et Sculpteurs suisses *augmente*, tandis que *L'Art suisse diminue* dans son tirage et son nombre de numéros par année ! Comment cela se fait-il ? Et pourquoi cette augmentation pour la cotisation annuelle ?...

C'est ce que l'on m'a prié de vous demander au nom de plusieurs collègues, dans votre prochain numéro de *L'Art suisse*.

En attendant, recevez Monsieur le Rédacteur, mes remerciements et mes salutations dévouées et les plus distinguées.

Fernand-Louis Ritter, peintre.